

## > Date & Lieu

**Judi 12 octobre 2017**  
de 14h00 à 16h00, à **Lyon**

**REF. 12-G**

## > Public

Experts immobiliers, experts fonciers, experts judiciaires, notaires, clerks, géomètres-experts, avocats spécialisés, cadres des collectivités locales et territoriales, directeurs immobiliers, investisseurs et gestionnaires immobiliers, administrateurs de biens, ...

## > Prérequis

**Professionnels en activité.**

## > Intervenant

**Maurice DELÉCOLE**, anc. expert en évaluation immobilière, et expert près la CA de Chambéry, prés. d'honneur de l'IFEI, past président du Comité d'application de la Charte.

## > Suivi pédagogique

**Journée de perfectionnement sans évaluation.**

- Questionnaire d'attente avant la formation, afin de permettre l'adaptation de l'intervention.
- Questionnaire de satisfaction.
- Questionnaire post-formation de suivi des acquis, en ligne, quelques semaines après la formation

## > Renseignements et inscriptions

**Notre interlocutrice :**

Alexandra - 04 72 49 79 11  
alexandra.martin@edilaix.com  
Cert. AFNOR n° 2017/75773.01  
pour les formations courtes

**Habilitations CSN & CNB**,  
nous consulter.

**CGV** sur [www.rnei.fr](http://www.rnei.fr)

## > Présentation

Dans un marché en croissance fortement portée par le développement du tourisme en France, améliorer son savoir faire dans un environnement économique et réglementaire en profonde mutation.

## > Objectifs

- **Anticiper un marché en forte croissance**
- **Approfondir ses connaissances**
- **Assimiler l'environnement économique et réglementaire.**

## > Plan d'intervention

### I - Historique de la « Méthode hôtelière »

Les origines de la méthode / Les évolutions de l'environnement économique / Le nouveau classement

### II - La méthode traditionnelle et sa critique

Calcul de la recette théorique / Détermination du «taux d'effort» applicable / Prise en compte des «charges exorbitantes» / Travaux d'amélioration réalisés par le locataire / La monovalence des hôtels avec restaurant

### III - L'application de la méthode hôtelière aux établissements para hôteliers de loisirs.

Tarifification et de publication des tarifs / Commercialisation de séjours « tout compris » / Forts écarts de prix de séjour hebdomadaire et de taux de fréquentation / Taux d'occupation différents selon le type d'établissement / Modes de commercialisation différents / Adaptations des taux d'effort du fait des différences de mode et de coût de gestion

### IV - La méthode « anglo-saxonne »

Le REVPAR / Le G.O.P. / Détermination du loyer / Pertinence de la méthode

### IV - Conclusions

Les conséquences dramatiques de la multiplication des réglementations / La négation, par certains experts et tribunaux, de la réalité du marché / La nécessaire remise en cause des « grilles » de taux d'effort / L'écart grandissant entre loyer de marché et loyer de renouvellement.

*Tous les ateliers prévoient un temps d'échanges avec l'intervenant à la fin de l'atelier.*